



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
SUR LA COMMUNE DE OZ EN OISANS (38114)

Lieudit Pré Gentil
Chalet « le Sabot » n°1 de l'ensemble « Les Chalets du Pâtre »

Un CHALET
d'une superficie de 129.85 m²
(cadastré section AD n° 194 et 202 pour 04a 70ca)

ADJUDICATION FIXÉE
LE MARDI 8 AVRIL 2025 À 14 HEURES
à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE
au Palais de Justice, Place Firmin Gautier – 38000 GRENOBLE

Visite prévue sur place le mercredi 26 mars 2025 à partir de 14 heures
par le ministère de Maître Jean-Michel GUIGNIER,
commissaire de Justice à BOURG D'OISANS

DESIGNATION

Sur la Commune de OZ EN OISANS (38) Lieudit Pré Gentil

Chalet « le Sabot » n°1 de l'ensemble « Les Chalets du Pâtre »

Cadastrés AD n° 194 pour 3 a 87 ca et 202 pour 83 ca, soit un total de 04 a 70 ca

Consistant en : un CHALET, comprenant :

- au sous-sol : dégagement, 2 chambres, salle de bains/W.C., salle d'eau/W.C., douche, sauna, remise,
- au rez-de-chaussée : garage/local à skis, entrée, W.C., salon/salle à manger, balcon, coin cuisine,
- à l'étage : palier, 3 chambres dont une avec balcon, 2 salles d'eau, mezzanine, dégagement et W.C.

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE par la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, le 15 avril 2024.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

MISE A PRIX : 215.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 21.500 €

Soit 10 % du montant de la mise à prix par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat
www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.46.27.43 – www.bastille-avocats.fr, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.